

Actualité Juridique

Actualité • Pratique • Professions

DOSSIER 101

Les procès sensibles

Inscription au SIS et restrictions à
la libre circulation des personnes

La confiscation douanière sous
contrôle

Les conversations échangées entre
un avocat et un proche de son
client sont confidentielles

L'article 132-24, alinéa 2 :
une perte d'intelligibilité
de la loi pénale ?

117

Pécule de libération des détenus :
l'article D. 320-2 annulé

Comité de rédaction

Alain Blanc, *Magistrat*
 François-Louis Coste, *Magistrat*
 Martine Herzog-Evans, *Maître de conférences à l'Université de Nantes*
 Annie Kensey-Boudadi, *Socio-Démographe*
 Direction de l'Administration pénitentiaire
 Jocelyne Leblois-Happe, *Professeur agrégée à l'Université de Metz*
 Yann Le Bras, *Avocat*
 Marc Schwendener, *Commissaire divisionnaire*

31-35 rue Froidevaux
 75685 Paris CEDEX 14
 Tél. rédaction 01 40 64 53 13
 Fax : 01 40 64 54 66
 E-mail : ajpenal@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Eve Charbonnier

Ont participé à ce numéro

Emmanuelle Allain

Jean-Paul Céré, *Maître de conférences à Pau*

Carole Girault, *Maître de conférences à Evry*

Martine Herzog-Evans

Jocelyne Leblois-Happe

Eric Péchillon, *Maître de conférences à Rennes*

Pascal Remillieux

Gildas Roussel

Claire Saas, *Maître de conférences à Nantes*

Secrétaire de rédaction

Marie-Anne Sebban

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing : Corinne Ménager

Relations clients : Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2006 (1 an)

France : 135 € TTC

Étranger : 151 € TTC

Prix au numéro : 15 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP 1105 T 83884

Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 14e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE : 221 A - TVA : FR 69572 195 550

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL 95

ACTUALITÉS 98

DOSSIER 101

Les procès sensibles

- Le traitement judiciaire du procès sensible, enjeux collectifs et contraintes individuelles
par Jacques Dalles 101
- L'avocat de la défense et les grands procès
par François Saint-Pierre 108
- La défense et le rôle des parties civiles dans les « grands » procès
Interview de Alain Jakubowicz 111
- Accidents collectifs : l'accompagnement associatif des victimes au procès
par Véronique Dandonneau 114

PRATIQUES 117

- L'article 132-24, alinéa 2 : une perte d'intelligibilité de la loi pénale ?
par Isabelle Dréan-Rivette 117
- Règles applicables en cas de récidive (suite à la loi n° 2005-1549 du 12 décembre 2005)
par Sébastien Gallois 119

JURISPRUDENCE 120

Pénal général

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- Une simple inscription au SIS ne suffit pas à justifier des restrictions à la libre circulation des personnes
CJCE, 31 janv. 2006 120

PEINE

- L'activité de sapeur-pompier est une activité sociale, dont l'exercice peut être interdit
Cass. crim., 2 nov. 2005 121

VEILLE

AMNISTIE

- L'amnistie n'empêche pas de se prononcer sur les intérêts civils
Cass. crim., 10 janv. 2006 121

PEINE

- La peine complémentaire doit être prévue par la loi
Cass. crim., 24 janv. 2006 121

Infractions

DOUANE

- La confiscation douanière sous contrôle
Cass. crim., 11 janv. 2006 (1re et 2e espèce) 122

SANTÉ PUBLIQUE

- Publicité pour l'alcool : de strictes conditions
Cass. crim., 29 nov. 2005 123

VEILLE

DIFFAMATION

La tenue des propos diffamatoires relève exclusivement de la loi du 29 juillet 1881

Cass. 1re civ., 7 févr. 2006

Il n'y a pas diffamation non publique lorsque l'écrit litigieux présente un caractère confidentiel

Cass. 1re civ., 7 févr. 2006

123

DOUANE

Détermination de la valeur des marchandises déclarées

Cass. crim., 11 janv. 2006

124

FRAUDES ET FALSIFICATION

Un professionnel de l'immobilier ne peut ignorer le régime fiscal (TVA) applicable à sa société

Cass. crim., 11 janv. 2006

124

Procédure pénale

ACTION PUBLIQUE

■ La plainte avec constitution de partie civile suivie de consignation interrompt la prescription

Cass. crim., 22 nov. 2005

124

INFRACTIONS ÉCONOMIQUES

■ Pas de mention des questions dans les procès-verbaux mais acceptation de la preuve déloyale

Cons. concurrence, 5 déc. 2005

125

ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

■ Les conversations échangées entre l'avocat et un proche de son client sont confidentielles

Cass. crim., 18 janv. 2006

126

PREUVE

■ Pas de nullité sans grief en l'absence de mention des questions posées

Cass. crim., 21 sept. 2005

127

■ L'enregistrement des conversations d'un détenu au parloir porte atteinte à sa vie privée

CEDH, 20 déc. 2005

128

Exécution des peines

LIBÉRATION CONDITIONNELLE

■ Libération conditionnelle parentale : l'intérêt de l'enfant, seul critère pertinent

CA Paris, 26 janv. 2006

130

PRISONS

■ Incendie de cellule : la négligence de l'administration sanctionnée

CAA Versailles, 2 févr. 2006

131

■ Pécule de libération des détenus : l'article D. 320-2 annulé

CE, 15 févr. 2006

132

■ Suicide d'un détenu : l'administration pénitentiaire n'est pas responsable

CAA Marseille, 12 déc. 2005

133

■ Le transfèrement des détenus est une mesure faisant grief dont la légalité doit être contrôlée

CAA Paris, 19 déc. 2005

134

Ce numéro contient un encart « abonnement à l'AJ Pénal » broché non folioté de quatre pages placé entre la couverture et les pages 95 et 134.

ACTION PUBLIQUE

Prescription

Interruption et suspension 124

AMNISTIE

Effet

Intérêts civils 121

CONCURRENCE

Enquête

Mention des questions (non) 125

Preuve

Enregistrement d'une conversation – Admission (oui) 125

DIFFAMATION

Diffamation non publique

Lettre – Confidentialité 123

Procédure

Loi 29 juillet 1881 – Art. 1382 c. civ. (non) 123

DOUANE

Déclaration

Objet 124

Confiscation

Transfert de capitaux 122

FRAUDE

Fiscalité

Régime fiscal (TVA) 124

LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Conditions

Autorité parentale sur enfant de moins de dix ans 130

LIBERTÉ DE CIRCULATION

Restriction

Signalement dans le système d'information Schengen 120

PEINE

Détermination

Principe de personnalisation de la peine 117 (pratiques)

Peine complémentaire

Interdiction professionnelle – Sapeur-pompier 121

Principe de légalité

Peine complémentaire 121

PREUVE

Droit de la concurrence

Enregistrement d'une conversation – Admission (oui) 125

Écoutes téléphoniques

Avocat et proche du client – Confidentialité 126

Enregistrement d'une conversation

Détenu – Parloir 128

Procès-verbal d'interrogatoire

Mention des questions (non) – Pas de nullité sans grief 127

PRISON

Administration pénitentiaire

Responsabilité – Incendie de cellule – Décès 131
Responsabilité – Suicide 133

Détenu

Pécule de libération – Annulation article D. 320-2 c. pr. pén. 132

Transfèrement

Contrôle de légalité 134

PROCÈS

Procès sensible

Accident collectif – Accompagnement des victimes 114 (dossier)

Avocat de la défense 108 (dossier)

Parties civiles 111 (dossier)

Traitement judiciaire 101 (dossier)

RÉCIDIVE

Nouvelles règles (L. 12 déc. 2005)

Tableaux 119 (pratiques)

SANTÉ PUBLIQUE

Alcool

Publicité 123